

Le rang accru du consulat de la République de Croatie à Cracovie

2024-11-12

Le 9 octobre 2024, lors de son séjour à Cracovie, le président de la République de Croatie Zoran Milanović a remis au Consul Honoraire Paweł Włodarczyk une décision élevant le consulat de la République de Croatie, dont le siège est situé à Cracovie, au rang de Consulat Général de la République de Croatie situé à Cracovie.

Dans le même temps, le président Milanović a présenté au Consul Honoraire Paweł Włodarczyk une décision élevant son ancien titre de Consul Honoraire au rang de Consul Général Honoraire. Il convient de noter qu'il s'agit du tout premier titre de Consul Général Honoraire conféré par les autorités de la République de Croatie.

Le Consul Paweł Włodarczyk exerce sa mission depuis janvier 2011. Il serait difficile d'énumérer tous les projets initiés et mis en œuvre par le Consul à Cracovie et dans les autres districts sous la juridiction du consulat, à savoir Śląskie et Podkarpackie. Le plus spectaculaire est certainement la zone de la « Petite Croatie » dans le parc Bagry, où des pique-niques croates sont organisés toutes les années.

Nous félicitons le Consul pour cette reconnaissance et nous nous réjouissons de pouvoir continuer une coopération active.